

# FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FGC du 22 mars 2016

Maison des Associations – Salle Gandhi

### Présents:

ACCED – S. Blat  
ADAP – E. Ricci, D. Hartlieb  
ANS – G. Fioretta  
ASED – C. Martinet Fay  
ASSAFI – D. Strubin, G. Massengu  
ASS. SUISSE-CAMEROUN – J. Moynat  
CEAS GENEVE – N. Velebit, A. Di Biase, B. Bise, C. Bertone (C)  
CETIM – J. Duchatel (C)  
CSS – V. Luisier, G. Nordmann, S. Baron  
DECLARATION DE BERNE - J. Reinhard (CI)  
EDFU – S. Limet  
EIRENE – B. Faidutti  
EFI – E. Merlach (CT)  
ENFANTS DU MONDE – C. Bunzemeier  
ESFA – D. Depelteau (CCF). A. Heiniger  
EQUITERRE – N. Cantoreggi  
FRERES DE NOS FRERES – J.-L. Maurer  
GENEVE TIERS-MONDE – M. Cavadini, H. Megroz, A. Mackinnon  
GRAINE DE BAOBAB - E. Longet, J. Rufi  
HELVETAS GENEVE – A. Waeber, A. Mekonen  
IHEID – D. Rossier (C)  
IRED.ORG – A. Vergeylen  
JARDINS DE COCAGNE – G. Hunter  
KALLPA GENEVE – A. Sprungli, M. Sprungli  
KOMBIT – C.-L. Zaugg, R. Zaugg  
LA FLORIDA – PEROU - F. Ribordy  
MADRE TIERRA SUISSE – A. Rajman  
MAGASINS DU MONDE – E. Kopp Demougeot  
MCI – A. Stoll, C. Perray  
MEDES SAPCOM – A. Titone, S. Thebault,  
MPF – J. Blanchard  
QUAKERS – R. Ockwell  
RAFAD – A. Vegeylen (CI)  
SDEV – N. Bohr, A. Ntibazonkiza, R. Cesar, L. Mora  
PROTIERRADENTRO – J. Cramer (C)  
SIT – J.-D. Jacquemet  
SWISSAID – Genève – S. Dutruel  
TERRE DES HOMMES SUISSE-GENEVE – J.-L. Pittet (C), O. Grobet  
TOURISM FOR HELP – J. Robert-Nicoud + 1 dame  
TRADITIONS POUR DEMAIN, C. Gradis, D. Gradis (CI), S. Kramer  
URBAMONDE – L. Oswald

- C – R. Longet,
  - CI - F. Madic, D. Wermus
  - CT – E. Noelte
  - S – E. Anderson, L. Beetschen, M. Berger, M. Buschi, L. Cruz Hefti, Y. Marguerat, M. Rodriguez, M. Rouquier, F. Simonin
  - Autres : S. Grangier (OMOANA), D. Stalder et M. Escobar Vaudan (candidates CT), O. Lavilla (candidate CI)
-

---

CI = membre Commission d'information    CT = membre Commission technique  
 C = membre du Conseil                      S = collaborateur du secrétariat  
 CCF = membre Commission de contrôle financier des projets

---

Excusés:

ASSOCIATIONS:

ACTARES, ASAC, ASAH, ASSOTIC, ASVD, ATD QUART-MONDE, CAP VERT GE, CINEMA DES TROIS MONDES, COTMEC, COTMEP, E-CHANGER, FONDATION LE BALAFON, GRAD, HUMANITEL, IDH-SUISSE, SOLIDAR, UNITERRE - COMMISSION INTERNATIONALE, UTOPIE NORD-SUD

CONSEIL : S, Ghinet, A.-M. Cruz, O. Dianor, S. Lerch, J. Rossiaud

COMMISSION TECHNIQUE : L. Soler-Gomez (C), D. Chevrollet, A. Diop, E. Dross, A. Duruz, U. Forero, F.-X. Kajyabwami, S. Lachat, F. Lieberherr, A. Mellet, L. Oswald, E. Merlach, P.-L. Monteil, F. Reinhard

COMMISSION D'INFORMATION : C. Bruttin, D. Gradis, G. Corredor, T. Guggenbühl, M.-F. Martinez, C. Piffaretti, S. Serrero

COMMISSION CONTROLE FINANCIER DES PROJETS : I. Nouind

SECRETARIAT : A.-M. Lopez Riat

René Longet, Président, ouvre la séance et accueille la nombreuse assistance. Il se fait l'écho de certaines AM ayant fait des remarques quand à la longueur trop importante de certaines AG. Tout en ne souhaitant pas restreindre l'espace d'expression, il fait appel à la sagesse des personnes présentes et souhaite que l'on ne confonde pas les Assemblées générales avec des forums. En ce qui concerne les votes, il propose comme scrutatrices Louissette Beetschen et Emilie Anderson Mottier, collaboratrices du Secrétariat. Pour des questions pratiques et comme par le passé, pour les votes à main levée, il proposera d'abord aux personnes opposées à la proposition énoncée de lever leur carton de vote, puis appellera les abstentions et enfin les acceptations. L'assemblée accepte à l'unanimité ces propositions.

Il indique qu'au niveau des nouvelles adhésions à la FGC, le Conseil a accepté deux associations (dont une avec encore une condition qui sera remplie prochainement selon toute vraisemblance) et il accueille donc ce soir officiellement l'association Eirene, représentée ce soir par Mme Béatrice Faidutti Lueber, responsable de communication et chargée de programme.

1. **PV** de la dernière Assemblée générale du 26 novembre 2015 (disponible sur la plateforme [www.fgc.ch](http://www.fgc.ch) sous onglet « la FGC », rubrique « rapports annuels »).

Le PV n'amène pas de remarques et est approuvé à l'unanimité.

## 2. **Information de la SG**

Maribel Rodriguez, Secrétaire générale, remercie les représentant-e-s des Associations membres pour leur présence à cette Assemblée générale en relevant que plusieurs documents importants devront être adoptés. Elle rend particulièrement attentive l'assistance sur la nécessité de remettre les rapports des projets dans les délais, car nous sommes évalués sur ce point par nos partenaires et cet indicateur n'est actuellement pas suffisant.

Elle rappelle ce qui avait été dit lors de notre précédente Assemblée générale que le mécanisme permettant le dépôt de nouveaux projets hors planification financière, mais sous réserve de disponibilité de financement, est désormais opérationnel dans les limites des quotas. Cette mesure a été adoptée par le Conseil sur recommandation du groupe de Planification financière pour assouplir une règle de planification financière très restrictive adoptée en 2014 qui limitait les demandes aux seules extensions. De nouveaux projets pourront maintenant être déposés et ils seront financés dans l'ordre chronologique d'acceptation par le Conseil, dans la limite des financements disponibles.

Au sujet du co-financement obligatoire des projets de coopération, elle rappelle la date d'entrée en vigueur prévue pour le 1.1.2017 et que la règle adoptée ne s'appliquera qu'aux projets prenant effet dès cette date. Elle mentionne que la FGC entend épauler les AM tout au long du chemin pour la mise en place de ce processus et, qu'à travers le programme Partage des Savoirs notamment, on organisera des formations sur ce sujet de façon à aider à la mise en œuvre en douceur de cette procédure.

En ce qui concerne la communication de la FGC, elle indique que celle-ci se fait depuis un certain temps déjà presque exclusivement via le « Quoi de Neuf » disponible sur l'intranet de la plateforme numérique. Elle demande aux AM qui éprouveraient des difficultés à se connecter à la plateforme de bien vouloir contacter le Secrétariat de la FGC afin qu'on puisse y remédier.

Au sujet des événements marquant notre 50<sup>ème</sup> anniversaire, elle annonce que Yanik Marguerat et Michaela Büschi présenteront en fin d'assemblée un état de situation (notamment sur le spectacle « Dans la peau du monde » et le livre des 50 ans) ainsi que de la suite du programme. Ceci permettra de terminer sur une note festive après les sujets plus austères.

### **3. Discussion et adoption**

#### **• Comptes 2015**

Michel Berger, Secrétaire exécutif, lit un extrait du rapport de l'organe de révision, la Fiduciaire Tecafin SA, attestant que « selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse, aux statuts et à la règle 21 Swiss GAAP RPC » (voir le document complet adressé aux AM avec la convocation à la présente Assemblée générale). Les chiffres des comptes 2015 étant détaillés dans le rapport des contrôleurs internes des comptes, il passe la parole à Daniel Depelteau, Contrôleur interne des comptes. Daniel Depelteau mentionne que les comptes présentés sont conformes aux livres régulièrement tenus, aussi bien pour les coûts de fonctionnement que pour les divers fonds gérés par la FGC. Il mentionne que le compte de résultat de l'année 2015 fait apparaître un excédent de recettes de CHF 66'713. En ce qui concerne les recettes liées au financement des projets, il mentionne que pour la DDC, l'Etat de Genève et la Ville de Genève, les montants alloués sont identiques à 2014 et conformes au budget. Pour les communes genevoises, le montant obtenu pour les projets est supérieur au budget, établi de façon prudente. En ajoutant les soldes remboursés à la FGC pour être réaffectés, la FGC a disposé de CHF 96'043 de plus qu'en 2014 pour les différents projets.

Pour terminer, il relève l'excellente maîtrise des dépenses du Secrétariat de la FGC puisque les dépenses de fonctionnement diminuent de CHF 32'202 par rapport à 2014 et que, globalement, les contributions reçues pour les projets de développement, fonds d'information et autres fonds sont passés de CHF 10'243'770 à 10'416'228.

Aucune question n'est soulevée après cette présentation des comptes 2015.

Au vote, les comptes 2015 de la FGC sont adoptés à l'unanimité.

#### **• Rapport annuel 2015**

Maribel Rodriguez présente le rapport annuel 2015 de la FGC. Elle remercie Yanik Marguerat qui en est le principal auteur. Elle demande aux AM présentes de bien vouloir faire part de leurs éventuelles remarques.

Le rapport annuel n'amenant pas de remarques, au vote, il est adopté à l'unanimité.

### **4. Présentation**

#### **• Rapport de résultats 2015**

René Longet indique que le rapport de résultats et le rapport de synthèses sont des documents qui ne

doivent pas être adoptés par l'Assemblée générale car ils sont de la responsabilité de la Secrétaire générale mais sont néanmoins présentés pour information. Il s'agit de documents, techniques, complémentaires au rapport annuel, qui est surtout un outil de communication. Ces rapports sont établis à l'intention de nos principaux partenaires institutionnels (essentiellement la DDC, l'Etat de Genève et la Ville de Genève).

S'agissant du rapport de résultats, Maribel Rodriguez indique qu'il s'agit de répondre à différents indicateurs en donnant des données chiffrées non financières. Elle mentionne une erreur sous chiffre 121, le résultat attendu pour 2015 en ce qui concerne la réception des rapports dus dans les délais était de 80% et non de 60% comme indiqué. Elle réitère toute l'importance que nous devons porter sur cette question du respect des délais dans la remise des rapports de projets.

René Longet relève que ce document est une excellente base d'information.

- **Rapport de synthèse 2015**

Maribel Rodriguez mentionne que ce rapport fait la synthèse des éléments marquants de l'année 2015 et du début de l'année 2016, il est destiné aux associations membres, aux instances de la FGC et aux partenaires ayant signé des accords cadres avec la Fédération.

Elle évoque un contexte politique difficile pour les financements publics en général et de la coopération au développement en particulier. Le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé d'une coupe linéaire de 2% sur toutes les subventions (cette mesure a toutefois fait l'objet d'un référendum qui a abouti et qui donnera donc lieu à une votation en juin 2016). L'Etat de Genève n'a pas réussi à faire adopter un projet de budget pour 2016 ce qui fait que le budget 2015 est prorogé d'une année, nous espérons que l'adoption du budget 2017 puisse s'inscrire dans un contexte plus serein. Dans le but de mettre toutes les chances de notre côté et de sécuriser dans les délais le renouvellement de notre contrat de prestations pour 2017/2020, le travail de préparation pour ce dernier est déjà très avancé. En ce qui concerne la Confédération, un programme de réajustement budgétaire s'est traduit pour 2016 par des coupes dans le budget de la Coopération. Actuellement, une proposition de nouvelle réduction à 0,3% du PNB (actuellement : 0,52) lancée par la Commission des finances du Parlement national est sur la table. Pour l'instant, la DDC a choisi de ne pas répercuter ces coupes sur les fédérations cantonales au vu du travail qu'elles réalisent dans les différents cantons et de leur fonction de soutien à de petites structures de la société civile, mais en cas de nouvelles réductions des budgets l'avenir est incertain.

Au registre des bonnes nouvelles, Maribel Rodriguez mentionne le 11<sup>ème</sup> accord-cadre signé avec la Ville de Lancy et le fait que la Commune de Chêne-Bougeries a exprimé l'intention d'augmenter la part dévolue à la FGC sur son budget de solidarité internationale. Dans le contexte d'incertitude, la Secrétaire générale apprécie qu'il y ait aussi quelques rayons de soleil et salue la confiance dont jouit la Fédération auprès de ses partenaires.

L'introduction du co-financement obligatoire des projets de développement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est évoquée en détail dans le rapport de synthèse. Il est également rappelé que la FGC s'engage à mettre en place un programme d'appui aux AM visant à renforcer leurs capacités à mobiliser des fonds pour répondre aux difficultés qui pourraient provenir de l'introduction du co-financement. Maribel Rodriguez lance un appel aux associations membres pour qu'elles n'hésitent pas à contacter le Secrétariat en cas de besoin. Elle rappelle que le système en question entrera en application de manière progressive et échelonnée sur 3 ans, et que l'exigence de co-financement ne concerne que les projets débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Pour la communication, la Secrétaire générale revient sur le lancement de l'outil « la FGC à livre ouvert », disponible à tous sur notre plateforme numérique, et qui illustre notre volonté d'être ouverts et transparents. Cet outil facilite aussi les synergies entre AM dans la mesure où il est possible de savoir quelles AM travaillent dans quels pays ou/et sur quelles thématiques. Il a été présenté lors de la conférence annuelle 2015 avec nos partenaires institutionnels et a été très bien accueilli. Toujours dans le domaine de la communication, Maribel Rodriguez mentionne que nous poursuivons la diversification de nos contacts médias en renouvelant notre collaboration avec la Tribune de Genève, mais aussi, à l'occasion, début 2016, du lancement de nos activités pour le 50<sup>ème</sup>, en collaborant avec Léman Bleu, Radio Cité et Le Courrier, ce qui nous permet d'atteindre un maximum de personnes. La Fédération a également été présente dans le

cadre de différents événements publics comme à Alternatiba en septembre 2015.

La collaboration avec le Réseau s'intensifie avec la recherche de standards de qualité communs, et des efforts de convergence (par exemple sur les normes RPC) ont été amorcés. Sur le Partage des Savoirs, la Secrétaire générale mentionne la sortie d'une nouvelle série « Réflexions et Débats » qui se présente sous le format de documents d'une dizaine de pages consacrées à des thématiques spécifiques. Faisant suite à la publication du 2<sup>ème</sup> numéro de cette série consacré à la souveraineté alimentaire en Afrique, une représentante de la plateforme du même nom a participé à la conférence, au Palais Eynard, sur les ODD à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> journée Genève Solidaire, conférence à laquelle participait également M. Olivier de Schutter ancien rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation de l'ONU, et plusieurs représentants de la recherche universitaire.

Ces différentes activités ont permis de mieux nous faire connaître du public et d'être plus visibles sur diverses thématiques à travers les différents débats organisés avec chaque fois des partenaires diversifiés. Elle mentionne enfin la création du groupe « Ethique et Prospective » constitué par le Conseil pour l'épauler dans sa tâche de réflexion stratégique et composé de figures d'expérience de la FGC, à savoir M. Contat, J.-P. Gontard, G. Petitpierre, et C. Schumperli.

René Longet remercie Maribel Rodriguez pour ce rapport très complet et demande à l'assistance s'il y a des remarques, ce qui n'est pas le cas.

## **5. Programme 2017-2020 (discussion et adoption)**

René Longet passe la parole à la Secrétaire générale, qui rappelle les différentes étapes de la construction du Programme FGC 2017/2020. Maribel Rodriguez mentionne que le rythme de préparation et rédaction de cet important document a été très soutenu. Il constitue non seulement notre feuille de route pour les prochaines années, mais aussi le socle de la négociation du renouvellement de nos accords-cadres avec la DDC, l'Etat et la Ville de Genève pour la période 2017/2020. Elle indique que le processus a débuté en juin 2015 avec l'adoption d'un plan de travail par le Conseil et une démarche auprès de la Ville de Genève afin d'harmoniser la durée du contrat-cadre avec la Ville avec ceux avec la DDC et l'Etat de Genève (le contrat avec la Ville de Genève se terminant au 31.12.2015, elle a accepté une prolongation d'un an). Un premier projet a été élaboré et une discussion inter-instances a eu lieu en octobre, réunissant 20 représentant-e-s des différentes instances. Le document a ensuite été soumis formellement aux commissions et retravaillé pour tenir compte des contributions reçues, avant d'être à nouveau présenté au Conseil. En novembre 2015 le projet en l'état a été discuté avec nos trois principaux bailleurs lors d'une rencontre afin de connaître leurs attentes pour le prochain cycle et d'avoir un retour sur leur appréciation actuelle de la FGC et leurs premières réactions. Une nouvelle version retravaillée a ensuite été soumise au Conseil puis adressée à toutes les AM, et une rencontre a été organisée le 4.2.2016 à l'UOG. A cette occasion, les 30 Associations Membres présentes ont, l'une après l'autre, fait part de leurs commentaires sur le Programme 2017/2020 et 3 AM ont transmis les leurs par écrit.

René Longet indique que l'ensemble des remarques des AM ont été répertoriées précisément et très largement prises en compte pour la rédaction finale du projet de Programme FGC 2017/2020 qui est soumis ce soir par le Conseil pour approbation.

Ouvrant la discussion, le Président passe la parole à Jean Blanchard, Secrétaire général du MPF, qui souhaite que l'objectif général figurant à la page 8 « La FGC contribue au développement durable dans le Sud et à la réflexion sur les enjeux globaux et sur les relations équitables avec les pays en développement en menant une coopération adaptée et de qualité réalisée avec et pour les populations locales... » ne mentionne pas «... et pour ... » mais « avec ». Par consensus l'Assemblée accepte cette proposition et la partie de phrase en question devient donc « ... une coopération de qualité réalisée avec les populations locales... ». Alejandro Mackinnon, Secrétaire général de Genève Tiers-Monde, regrette qu'aucun indicateur ne soit mentionné en ce qui concerne le nombre de nouvelles adhésions de membres que la FGC pourrait supporter en terme de moyens disponible. René Longet est tout à fait conscient qu'il faut proportionner l'accueil de nouveaux membres à nos moyens, mais il relève que pragmatiquement, nous appliquons déjà un filtre suffisamment rigoureux, puisque seulement 2 associations ont été acceptées cette année sur une douzaine de candidatures reçues dans les délais. Le Président n'est donc pas favorable à fixer

un nombre maximum d'associations, notant que toutes sont loin de déposer des projets. Il indique que le Conseil gardera à l'esprit, dans sa politique d'acceptation de nouveaux adhérents, la question de proportionnalité avec nos ressources.

La parole n'étant plus demandée, le Président soumet à l'acceptation de l'Assemblée le Programme FGC 2017/2020.

Ce programme est adopté à l'unanimité. Le Président adresse ses vifs remerciements à Maribel Rodriguez et aux autres personnes qui se sont impliquées dans la rédaction de ce document.

## **6. Elections statutaires**

Avant de passer aux élections statutaires pour le renouvellement des instances de la FGC, René Longet remercie toutes les personnes qui s'investissent bénévolement dans les instances et donnent beaucoup de leur temps pour le bien de la FGC, ainsi que les AM qui encouragent leurs membres à s'impliquer dans le travail des instances.

Maribel Rodriguez évoque quant à elle le travail clé et critique que font les membres des instances tout au long de l'année et elle salue chaleureusement les personnes qui quittent ce soir les instances, souvent après de longues années de collaboration bénévole. Elle veut aussi remercier tout particulièrement un membre de la Commission Technique, Earl Noelte, présent ce soir, qui malgré un important souci de santé qui l'a amené à réduire diverses activités, a néanmoins choisi de continuer de participer à la Commission Technique ce dont nous lui sommes infiniment reconnaissants.

René Longet prend formellement congé, en leur adressant les remerciements circonstanciés de la FGC, des personnes sortantes. Pour le Conseil, il s'agit de Suzanne Lerch, membre du Conseil depuis 7 ans dont il souligne le sens des responsabilités, la clarté, son important engagement et sa générosité. Elle passe désormais une partie de son temps en Amérique Centrale mais nous pourrions certainement toujours compter sur elle pour des tâches ponctuelles. Son travail est salué par des applaudissements nourris.

La Commission d'Information enregistre 3 départs et René Longet mentionne le parcours de Caroline Piffaretti qui a été membre de la CI pendant 7 ans durant lesquels elle a été très fidèle, par ailleurs il signale son engagement au sein de la Chambre de l'Economie Sociale et Solidaire dont nous - comme de nombreuses AM - sommes également membres. Marie-France Martinez, également active au sein de la Chambre dans le cadre d'une entreprise collective, a été membre de la CI depuis début 2014. Elle a donné, en particulier une formation visant au renforcement des capacités des AM en matière de rédaction web. Enfin Tania Guggenbuhl a également activement participé à la CI depuis juin 2014.

La Commission Technique enregistre quant à elle le départ de 4 personnes. René Longet évoque le parcours de Françoise Lieberherr, longtemps engagée à la DDC, qui a rejoint la CT en 2011 et qui a gardé une importante activité notamment en termes de publications. Nous aurons certainement le plaisir de la revoir lors de futurs événements. David Chevrolet, également à la CT depuis 2011, nous a notamment fait bénéficier de ses compétences dans le domaine de l'administration pour le suivi des projets. Enfin, il remercie également les deux derniers partants à savoir Amadou Diop (à la CT depuis 2013) et Aude Mellet (à la CT depuis 2014).

Enfin, René Longet appelle Daniel Depelteau qui ne peut, en vertu des statuts (art. 19), renouveler son mandat au sein de la Commission de contrôle financier des comptes puisqu'il a atteint la limite maximum de 5 ans. Le Président remercie Daniel Depelteau pour son aide et sa fiabilité, pour son regard interne mais aussi externe, ainsi que pour son œil critique et analytique sur les comptes de la FGC. Il rappelle que Daniel Depelteau a eu et a encore d'autres casquettes à la FGC en mentionnant sa collaboration passée dans la Commission ad hoc, sa position actuelle de Président du Groupe de travail de la planification financière et, bien entendu, sa fonction en tant que directeur de ESFA/FH Suisse.

Daniel Depelteau prend la parole pour remercier pour ces propos. Il fait part de son grand contentement d'avoir pu collaborer utilement aux travaux de la FGC ce qui lui a également permis de côtoyer nombre de personnes de grande qualité. Il reste disponible pour d'éventuels travaux futurs.

René Longet rappelle ensuite que les dernières élections statutaires pour les instances ont eu lieu le 10.4.2014 pour un mandat de deux ans, et que les élections de ce jour ont été gérées selon la nouvelle teneur l'article 11 des statuts, soit un délai de dépôt de 8 semaines avant la date de l'assemblée et un préavis du Conseil. Il mentionne que toutes les candidatures soumises au vote ce soir bénéficient d'un préavis positif du Conseil. Il appelle les nouveaux-les candidat-e-s à se lever (leurs CV ont été adressés avec la convocation), à savoir, pour le Conseil, Sébastien Dutruel, pour la Commission Technique, Mélanie Escobar Vaudan, Gapard Nordmann et Delphine Stalder et pour la Commission d'information, Olaya Lavilla.

René Longet rappelle que selon règlement relatif aux élections statutaires, la règle est l'élection individuelle sur bulletin de vote mais que sur proposition d'une AM ou du Conseil faite en AG, cette dernière peut toutefois décider d'un vote en bloc par instance et/ou à main levée. Eliane Longet pour Graine de Baobab estime qu'il serait préférable de procéder à des élections par bloc et à main levée par gain de temps.

Le Président soumet donc au vote les propositions suivantes :

- 1) L'AG veut elle procéder à une élection en bloc par instance ? Cette proposition est acceptée à l'unanimité.
- 2) L'AG veut-elle voter à main levée ou par bulletin secret ? A l'unanimité l'AG opte pour le vote à main levée.

En conséquence, le Président soumet au vote, globalement par instance, les élections statutaires suivantes (les listes complètes des candidat-e-s ont été adressées aux Associations membres) :

- 1) Pour le Conseil, (avec René Longet comme Président et Serge Ghinet comme Vice-Président), l'Assemblée générale accepte la proposition faite à l'unanimité.
- 2) Pour la Commission Technique (avec Dominique Rossier et Liliana Soler Gomez comme Co-présidentes), l'Assemblée générale accepte la proposition également à l'unanimité. Le président rappelle que les 2 Co-Présidentes de la CT sont membres de droit du Conseil selon art. 13 des statuts.
- 3) Pour la Commission d'Information (avec Julie Duchatel comme Présidente), l'Assemblée générale accepte également à l'unanimité la proposition qui lui est soumise. La Présidente de la CI est également membre de droit du Conseil selon art. 13 des statuts.

## **7. Information sur le 50<sup>ème</sup>**

Yanik Marguerat, Chargé de communication, présente les activités déjà réalisées dans le cadre du 50<sup>ème</sup> anniversaire. Au sujet du spectacle « Dans la peau du Monde », joué par la Compagnie Acrylique Junior, la première a eu lieu au Théâtre Forum Meyrin, le 21 janvier 2016, en présence du Président du Conseil d'Etat, M. François Longchamp, et de Mme Nathalie Leuenberger, Conseillère administrative de Meyrin. 2 autres représentations ont eu lieu la semaine suivante à l'Espace Vélodrome à Plan-les-Ouates et 6 se tiendront début avril au Théâtre de la Parfumerie mais sont d'ores et déjà complètes. Une reprise est prévue pour 3 représentations supplémentaires au mois de juin dans le cadre du Festival Plein tube. La possibilité d'une reprise à l'automne est en discussion, auprès des communes de la rive gauche pour élargir le public de ce spectacle. Yanik Marguerat souligne que le pari fait sur la création de ce spectacle a tout à fait payé car les représentations ont été un moment très fort de la présentation de la solidarité internationale, avec une estimation de 1700 spectateurs au total, dont beaucoup de jeunes. Ces représentations ont également été un temps fort pour nos Associations Membres puisque 14 d'entre elles ont saisi l'opportunité de tenir un stand. La couverture médiatique de l'événement a été très satisfaisante et il mentionne également que quelques classes ont prolongé la vue du spectacle par des ateliers de sensibilisation à la coopération. Enfin, la FGC a produit un kit commémoratif des 50ans : des sacs aux couleurs de la FGC, un savon (Graine de Baobab), un stick pour les lèvres (ADAP) et un jeu de cartes postales de projets.

Diego Gradis, Traditions pour Demain et CI, demande si le spectacle sera produit hors du canton et en particulier dans le Canton de Vaud. Yanik Marguerat indique que le Président de la FEDEVACO a assisté à la 1<sup>ère</sup> qui l'a enthousiasmé et qu'il a fait part de son intérêt pour une reprise sur Vaud mais pour l'instant cette offre est restée en suspens. Toutefois une captation vidéo professionnelle a été réalisée et pourra donc être utilisées tant à Genève que dans d'autres cantons.

Autre événement réalisé dans le cadre du 50<sup>ème</sup>, le voyage des élus municipaux, au Sénégal entre les 14 et 21 février 2016. Il souligne la diversité de la délégation composée de 13 élus (PLR, PDC, Socialistes et Verts) des communes de la Ville de Genève, du Grand-Saconnex, de Lancy, Meyrin et Plan-les-Ouates (dont 3 conseillers administratifs). Il s'agissait d'un groupe plus important que lors du 1<sup>er</sup> voyage au Burkina Faso en 2012. Pour la FGC, Maribel Rodriguez, Ousmane Dianor, Yanik Marguerat et Mélanie Rouquier ont accompagné les élus. Le programme de visites était intense et les projets de 8 associations ont pu être visités. La couverture presse a été excellente (3 articles publiés dans la Tribune de Genève grâce à la participation d'une journaliste de ce quotidien au voyage, mais aussi par plusieurs médias sénégalais). Pour des raisons logistiques les projets visités se situaient dans un axe Dakar, Thiès, Ndande. En sus des projets FGC, un projet de théâtre, soutenu par le SSI, et le jardin botanique de Dakar, soutenu par la Ville de Genève, ont également été visités. Le grand travail de l'Ambassadrice de Suisse au Sénégal est également salué.

Michaela Büschi, Coordinatrice Partage des Savoirs, présente les activités de capitalisation réalisées en Suisse et en particulier les ateliers des 4 et 5 mars 2016 à l'Auberson (VD), qui ont réuni 22 participant-e-s. Ces ateliers s'inscrivent dans la réalisation du livre des 50 ans. Afin de traiter la partie projets, de valoriser les actions menées durant toutes ces années et de rendre compte de la réalité de nos actions, il a été fait le choix d'entrer dans le sujet sous l'angle des thématiques. Les ateliers se sont donc concentrés sur 6 de nos 9 thématiques principales (Développement rural, éducation-formation-emploi, santé, environnement et climat, renforcement de la société civile et information-sensibilisation). Elle salue l'important travail réalisé en amont par les AM puisque 56 fiches de capitalisation de projets ont été remplies. Ce travail permettra de sélectionner les projets emblématiques que l'on voudra particulièrement mettre en avant dans la publication. La coordinatrice Partage des Savoirs signale qu'elle recherche encore, assez urgemment, des référents thématiques et des contacts pour illustrer la voix de nos partenaires du Sud ; en ce sens elle demande aux associations membres de bien vouloir la contacter si des partenaires du Sud sont de passage à Genève. Sébastien Dutruel indique que Swissaid a déjà procédé, pour ses propres besoins, à des interviews de certains de ses partenaires et demande si cela pourrait être utile. Enfin Michaela Büschi mentionne « le mur du temps » représentant l'historique de la FGC, affiché ce soir à la salle Gandhi, avec des repères sur l'évolution du débat sur le développement, le contexte politique et les enjeux internes de la FGC durant ces 50 années et demande à l'assistance de bien vouloir compléter ce document autant que faire se peut.

Pour conclure sur le 50<sup>ème</sup>, Yanik Marguerat évoque les prochaines étapes qui sont : les expositions photographiques sur le quai Wilson (Helvetas en juin et Traditions pour Demain en septembre), la journée Genève solidaire qui aura lieu en octobre avec un débat en partenariat avec l'IHEID, la publication de la brochure Solidarité Genève Sud avec les statistiques de la participation des collectivités publiques genevoises à la solidarité internationale puis la publication du livre sur les 50 ans de la FGC. Il mentionne encore que la FGC participera activement à diverses manifestations (Fête de la musique, Marche de l'Espoir, Filmar en America latina) et qu'un événement festif pour les AM et les instances sera organisé.

8. René Longet remercie vivement Michaela Büschi et Yanik Marguerat pour cette présentation complète et invite l'assistance à 20:15 pour la traditionnelle verrée.